



Déclaration des performances selon EU-RPC

Numéro de référence

Le numéro de référence correspond au numéro de la commande spécifiée et est généré en même temps que celle-ci

1. Produit

Code d'identification unique du produit

Profilés ondulés et nervurés Kalzip

2. Type

Numéros de type, de lot ou de série permettant de reconnaître le produit de construction

W18/76, TR 30/167, TR 35/200, TR 40/185,
TR 45/150, TR 50/167, TR 29/124, TF 800

3. Application

Application prévue

Bac profilé autoportant pour la couverture d'un toit ou le revêtement mural, conforme à la norme EN 1090-1:2009 + A1:2011

4. Nom du fabricant

Kalzip GmbH
August-Horch-Str. 20-22 D-56070 Coblenz

5. Non du mandaté

S/O

6. Systeme AVCP

Pour l'évaluation et le contrôle de la pérennité des performances du produit de construction

Systeme 2+

L'organisme notifié NB0035 a réalisé l'inspection initiale et la surveillance continue du contrôle de production en usine conformément au système 2+ et a délivré un certificat de conformité du contrôle de production en usine.

7. Organisme notifiant

NB0035

8. Organisme d'évaluation technique

S/O

9. Performances déclarées

| Caractéristiques essentielles | Performances déclarées | Spécification techniques |
|---|--|-----------------------------|
| Epaisseur de tôle | 0,7 / 0,8 / 0,9 / 1,0 / 1,2 mm Classe 2 (EN 508-2:2009) | EN 1090-1:2009 + A1:2011 |
| Tolérance dimensionnelle | d'après EN 1090-3 | |
| Matériaux | EN AW-3004; EN AW-3005; EN AW 3105; EN AW 6025 | |
| Soudabilité | d'après EN1999-1- et EN 1011-4 | |
| La résistance à la rupture | NPD | |
| Capacité de charge | d'après essai de type | |
| Comportement en cas de sollicitations par un feu provenant de l'extérieur | Classe B _{toiture (t1)} ; B _{toiture (t2)} ; B _{toiture (t3)} ; B _{toiture (t4)} | |
| Comportement au feu | A1 | |
| Changement dimensionnelle | Coefficient de dilatation thermique: $a_t = 24 \cdot 10^{-6} / K$ | |
| Durabilité | Aluminium | |
| Substances dangereuses | NPD | |

10. Les performances du produit mentionné aux points 1 et 2 correspondent aux performances déclarées sous le point 9. Seul le fabricant mentionné au point 4 est responsable de l'établissement de cette déclaration des performances.

Signature pour le fabricant et au nom du fabricant

Volker Sauerbrei

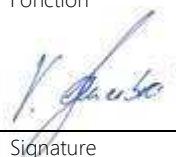
Nom

Manager HR/QA/Technical

Fonction

Koblenz, 24.01.2020

Lieu / Date



Signature